PRINCESSE MAKOKO PARFUM NOUVEAU. — Victor VAISSIER. 27838

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'HOTEL DES VENTES

Pourquoi il va disparaître. — L'embellissement de la ville l'exige et personne ne regrettera cette vieille construction

Nous annoncions, il y a quelques jours, que l'Hôtel des Ventes déménageait pour aller se fixer au numéro 20 de la rue Nain, dans un ancien café qui eut son heure de célébrité. On sait que ce vieil immeuble, qui fut longtemps le rendez-vous des oisifs et des amateurs d'antiquités en quête d'une occasion, est condamné à une destruction prochaine. Ainsi l'exigent l'embellissement de la ville et surtout le dégagement nécessaire du futur Hôtel de Ville qui sera complètement isolé de tous les immeubles voisins.

Sur son emplacement sera percée une large rue de quinze mètres de largeur s'étendant derrière la cour du nouvel édifice et reliant la rue Neuve à la rue du Château. Cette voie, non encore baptisée, aura une grande utilité, en ce sens qu'elle détournera à son profit une grande partie de la circulation qui se fait par la Grande Place. Les piétons et voitures se trouvant rue Neuve et devant se rendre directement dans le quartier des Halles et au-delà auront intérêt à l'emprunter. Mais cette rue servira surtout aux voitures des cortèges nuptiaux qui pourront arriver à l'Hôtel de Ville d'un côté et en sortir d'un autre sans être obligées de faire demi-tour.

L'Hôtel des Ventes, qui vient de fermer ses portes, avait été bâti sur un terrain dépendant de l'hôpital Sainte-Elisabeth, fondé à la fin du XVe siècle par Isabeau de Roubaix et dont nous avons rappelé l'histoire, il y a un an. Après la Révolution, les Hospices, qui étaient propriétaires de ce terrain, d'une contenance de 8 ares 43 centiares, l'arrentèrent, c'est à dire qu'ils le louèrent pour 99 années, suivant un bail emphytéotique du 27 février 1809, pour le prix annuel de 66 francs 20. Le droit à ce bail, qui n'expirera que le 27 février prochain, appartient actuellement à Mme veuve Ficquet, mais un accord est intervenu aux termes duquel l'immeuble sera mis à la disposition de la Ville deux mois plutôt, soit le 1er janvier prochain.

On n'a pas oublié les conditions dans lesquelles la Ville est devenue propriétaire, à partir de cette date, de l'Hôtel des Ventes. Il y a trois ans, un échange de propriétés a été conclu entre elle et l'Administration des Hospices. La Ville a cédé aux Hospices le terrain et les constructions de l'Hôtel-Dieu actuel. Elle a reçu en échange : 1° le terrain et les constructions du vieil hospice, rue de l'Hospice ; 2° le terrain et les constructions de l'Hôtel des Ventes et de ses annexes, 3, 5 et 5bis, rue Neuve ; 3° le terrain et la maison vicariale qui fait l'angle de la rue du Curé et du contour Saint-Martin.

Avec l'Hôtel des Ventes, c'est un coin du vieux Roubaix qui va disparaître. Mais comme, au point de vue architectural, il n'a aucune valeur, qu'il ne rappelle aucun souvenir particulier et qu'à sa place nous aurons une belle rue mettant en valeur le superbe Hôtel de Ville qui s'élève, il n'est personne, pensons-nous, qui le regrettera.

UN DON DE 10.000 FRANCS A L'HOPITAL DE LA FRATERNITÉ. — M. Georges Allart et Mme Saint-Allart, les deux enfants de M. et Mme Léon Allart, décédés, viennent de faire parvenir à la Mairie, une somme de 10.000 francs, pour la fondation d'un lit à l'Hôpital de « La Fraternité ». Cette nouvelle libéralité élève à la somme de 30.000 francs, la souscription consentie pour le nouvel Hôpital par la famille Léon Allart.

DANS LES POSTES. — M. Debort, surnuméraire à Paris (bureau 16) est nommé surnuméraire à Roubaix-principal.

LES CONFERENCES DES FAMILLES A L'ŒUVRE DIOCÉSAINE. — C'est avec un véritable intérêt que nous avons entendu jeudi, M. l'abbé Grenon, professeur au Collège de Roubaix. Le sujet traité était « Une journée d'élection à Pompéi ». Pendant deux heures, l'éminent conférencier sut captiver son auditoire par sa parole claire, aisée, à laquelle il joignit la science sûre et profonde d'un spécialiste ; il sut faire revivre les imposantes ruines de la ville sinistrée, au milieu desquelles il nous conduisit, reconstituant et désignant les nombreuses habitations et les divers temples, aussi bien que l'aurait fait un Pompéien de cette époque.

Après avoir décrit dans les moindres détails une maison pompéienne, il nous fit faire connaissance avec Pansa, candidat aux élections. Vêtu de sa toge, qu'un esclave, chargé spécialement de cet office, avait soigneusement plissée, Pansa reçoit de bonne heure ses clients, qui viennent lui assurer son élection, puis il se rend au Forum, où sont placardées des affiches électorales, parle à l'un et à l'autre, et leur promet des récompenses et des jeux, s'ils lui donnent leurs voix. Il se dirige ensuite au temple de Jupiter, assiste au sacrifice offert au dieu pour obtenir de lui la victoire. Il retourne alors chez lui prendre le « Praudium », le petit déjeuner.

Dans une seconde partie, l'orateur nous présente Lucia, la femme du candidat, et en profite pour nous faire une belle description du costume qu'elle porte. Après le repas, Lucia se retire à la campagne où l'on découvre au loin Naples et le Vésuve. Pendant ce temps, Pansa est retourné à ses affaires ; de nouveau il va au Forum, se rendre compte par lui-même du résultat du vote, et pour calmer son énervement, il se rend aux bains. En sortant des thermes, il apprend qu'il est élu. Il reçoit les félicitations de ses amis et les invite tous à un grandissime banquet, dont ils ne sortiront qu'après force libations et dans un état complet d'ivresse.

Cette conférence a été une véritable résurrection de la ville de Pompéi, ensevelie sous des couches superposées de cendres et de lave de l'éruption du Vésuve de 79. Les intermèdes ont été remplis par M. l'abbé Delporte, confrère du conférencier, qui a très habilement interprété quelques morceaux de chant et de musique.

L'ŒUVRE DES RELIGIEUSES DU SAINT-SAUVEUR. — Les religieuses du Saint-Sauveur, si aimées à Roubaix dans la classe ouvrière, ont continué, pendant l'année 1907 qui s'achève, à se dévouer auprès des malades pauvres, dont elles sont la providence. Voici à ce propos des chiffres qui ont, leur éloquence.

Au cours de l'année, elles ont passé 1258 nuits, au chevet des pauvres. L'œuvre du « Prêt du linge », qu'elles dirigent, a fourni aux mêmes malades 171 lits complets et 24.085 pièces de linge, draps, taies d'oreiller, chemises, camisoles, bonnets et fichus.

Une œuvre qui donne de pareils résultats se recommande elle-même. C'est pourquoi la charité des catholiques roubaisiens ne manque jamais de l'encourager avec générosité.

LE NOYÉ DU QUAI DE WATTRELOS. — Son identité établie. — Le cadavre du malheureux retiré du canal, mardi matin, quai de Wattrelos, a enfin été reconnu dans la matinée de jeudi, grâce au signalement que le « Journal de Roubaix » en a publié hier, pour la seconde fois. C'est un homme de peine, Alphonse Vandoorme, célibataire, surnommé « Drincourt », locataire de l'estaminet de M. Lampe-Tassart, Grande-Rue, 449, et qui est originaire de Coyghem, où il est né, le 16 août 1855 ; Vandoorme était occupé depuis plusieurs années dans le magasin de MM. Allart, Rousseau et Cie, situé sentier du Pétrole, quartier du Laboureur, à Wattrelos. Le lundi 2 décembre dernier, il avait touché, au siège d'une compagnie d'assurance, la somme de 11 fr. 25, montant trimestriel d'une rente viagère à laquelle il avait droit depuis qu'il avait été brûlé aux jambes dans une fonderie. En possession de cet argent, Vandoorme oublia de se rendre au travail et se mit à boire le lundi après-midi, puis le mardi, à tel point, que lorsqu'il se présenta le lendemain, 4 décembre, au magasin, on lui remit son livret. Alors le malheureux rentra à son logement, qu'il quitta définitivement, vers midi, en passant par l'entrée particulière. Le cabaretier, à qui il était redevable d'une somme de 37 francs, ne l'a plus revu depuis. On s'aperçut après son départ, qu'indépendamment de son complet en velours Vandoorme avait emporté le pantalon et le gilet qu'il portait le dimanche. C'est de ces vêtements qu'il était revêtu quand on l'a retrouvé dans le canal. On ne sait ce qu'il a fait des autres. L'ouvrier a également emporté son titre de rente qu'on n'a pas retrouvé chez lui ; il aurait déclaré à un ami qu'il avait l'intention d'aller le vendre à Lille.

On ne sait à quelle date remonte exactement la mort de Vandoorme, qu'on attribue à une chute accidentelle dans le canal, dûe à l'ivresse ou à un suicide amené par la misère. M. Lampe, le logeur, s'est rendu lui-même jeudi matin à la morgue, où il a formellement reconnu le cadavre et les vêtements. Il s'est ensuite rendu au commissariat du 5e arrondissement, pour en faire la déclaration à M. Grimaldi. Un frère du noyé habite actuellement Espierres, rue du Marais.

UN RUSSE QUI A FAIM. — Jeudi vers huit heures et quart du matin, passait rue des Champs, conduisant sa voiturette, M. Joseph Verdonck, porteur de pains de la coopérative « La Consommation », qui a son siège rue Saint-André. Au moment où il se trouvait chez un client, il aperçut soudain par la fenêtre, un individu qui dérobait sur sa voiture un pain de trois livres. M. Verdonck sortit en criant : Au voleur ! et se mit à sa poursuite, du côté de la rue du Grand Chemin. L'agent de police, Joseph Carrette, passait à ce moment de ce côté. Entendant les cris, il remonta la rue des Champs, et à sa vue, le fugitif tourna la rue Jules-Dérégnaucourt. Il n'avait pas fait cent pas dans cette dernière rue que l'agent Henri Leclercq, de passage à cet endroit, lui mettait la main au collet.

L'inculpé a été conduit aussitôt au commissariat de police du 1er arrondissement, et interrogé par M. Lâché, commissaire. C'est un sujet russe, nommé Alexandre Weller, 34 ans, originaire de Biélostok, et qui demeurait rue du Chemin-de-Fer, 67. Il exerce la profession de tourneur en fer. Weller a déclaré que la faim l'avait poussé à commettre ce larcin.

GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UNE BALLE DE RÉVOLVER. — Un ouvrier mouleur, M. Henri Bettens, 24 ans, demeurant rue de la Conférence, 72, s'est blessé grièvement mercredi, vers trois heures de l'après-midi, en nettoyant chez lui, son revolver.

Voulant enlever le barillet de l'arme, le jeune homme qui tenait le canon dans la main gauche, releva, dit-il, le chien avec la droite. Mais soudain cette pièce s'échappant, retomba sur une balle que par mégarde, M. Beetens avait laissée dans le barillet. La balle traversa l'index gauche à hauteur de l'articulation de la première et de la seconde phalanges, brisant l'os et déchirant les chairs, puis alla se perdre dans un mur voisin.

M. le docteur Debuchy a donné des soins au blessé ; il craint que l'amputation des deux premières phalanges ne devienne nécessaire.

PIANO-SIMPLEX. — Merveilleuse nouveauté, se joue à la main comme un piano ordinaire, et à pédales, comme le Simplex. Maison **SCREPEL**, 138 bis, Grande-Rue, Roubaix. 655-4

UN CAMION DANS UNE VITRINE. — Jeudi soir, vers six heures, un camion de la maison de camionnage de M. Victor Bulteau, rue du Collège, passait Grande-Place se dirigeant vers la rue Neuve, lorsque, emporté par la pente, il vint se jeter dans la vitrine de débit de tabacs tenu par M. Dufermont. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Un grand carreau de vitre a été brisé.

LA VOITURE 14/16 H P. DARRACQ, est sans conteste le grand succès de la saison 1908. C'est, en outre, au point de vue de la consommation le type de chassis le plus économique mis sur le marché. 39595d

LA FRAUDE DU CAFÉ. — Hier, à huit heures et quart du matin, près de la « Barrière du Hutin », deux douaniers de la brigade mobile du Pont-Rouge, MM. Auguste Delemer et Henri Becquet, préposés, ont arrêté un marchand de journaux, Julien Vanschoorisse, 23 ans, né et domicilié à Roubaix, rue de Tourcoing. Cet homme était porteur de dix kilos de café vert de contrebande, valeur 30 francs, qu'il dissimulait sous des journaux dans une sacoche en cuir. Il a été conduit à Lille dans la journée.

ORFÈVRERIE, ARTICLES POUR CADEAUX. Mme KESSELER, 26, rue de la Gare, Roubaix. 156-2

MAIN MUTILÉE. — Un mécanicien de l'atelier de construction de M. E. Wattelle, à Lannoy, M. Clovis Desmedt, demeurant rue de l'Avenir, à Estaimbourg, était occupé aux travaux d'un puits artésien, à la brasserie de M. Isner, rue du Tilleul, 121, quand par suite de la rupture d'une corde, il eut la main droite comprimée entre les tiges du forage et le corps de pompe.

M. le docteur Caudmont a constaté l'écrasement de la main avec plaies multiples dont la principale à la base du pouce, plaie transversale large et profonde jusqu'à l'os avec section de l'aducteur du pouce ayant nécessité de nombreuses sutures. Le praticien a déclaré ne pouvoir se prononcer sur les suites de l'accident avant deux mois.

UN VERRE DE SANTÉ. — La société de médecine de Paris, qui compte parmi ses membres la plupart de nos sommités médicales, vient après une discussion des plus instructives, de déclarer formellement que l'usage du vin de bonne qualité, *pris en quantité raisonnable ne pouvait qu'être utile et salutaire à la santé.* La cause est donc définitivement entendue et nous savons maintenant que chaque verre de « Dubonnet » que nous absorbons, nous assure un jour de santé. 39586d

DOIGT ÉCRASÉ. — M. Adonis Régnier, directeur de la Société des Vidanges Inodores, rue Saint-Hubert, tenait un cheval que l'on tondait et qui était, pour cela, attaché à un pilier au moyen d'une corde. Mais celle-ci s'étant dénouée, M. Régnier voulut la rattacher. Le cheval ayant reculé très brusquement, le directeur eut le médius gauche écrasé contre le pilier.

M. le docteur Parmentier a constaté une plaie d'une telle gravité que l'extrémité de la phalangine a dû être amputée immédiatement. Quarante jours de repos ont été prescrits au blessé.

Almanach VERMOT ; almanach HACHETTE ; almanach DU DRAPEAU. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix.* 38672

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de MM. Allart, Rousseau et Cie, un ouvrier, M. Henri Lorez, 23 ans, rue de la Longue-Chemise, cour Hannotte, a eu l'index gauche comprimé par le plateau d'une machine à percer. Vingt jours de repos. Docteur Debuchy. — Un camionneur de MM. E. Vandecrux et fils, fabricants de produits chimiques, M. Jean Dudieu, 31 ans, demeurant au Hameau de la Papinerie, à Leers, a été brûlé au pied droit par de l'acide sulfurique provenant d'une tourie brisée. Vingt jours de repos. Docteur Tribou. — Un tisserand de M. Florimond Wattel, fabricant, M. Justin Soudan, 63 ans, rue St-Jean, 23, a été légèrement blessé à l'angle interne de l'œil droit par un coup de navette. Quinze jours de repos. Docteur Delecreuillerie. — Un batteur de M. Daudoy-Lanselle et Cie, négociants en laines, M. Joseph Corselis, rue Dombasle, 5, a eu la main gauche comprimée entre deux cylindres de son métier. Quinze jours de repos. Docteur Delahousse. — Un corroyeur de M. Poullet-Verdel, rue Daubenton, M. Eugène Stock, 32 ans, rue Daubenton, cour Vanwelden, s'est fait des contusions au côté droit en tombant dans un escalier. Quinze jours de repos. Docteur Montaigne. — Un tisserand de MM. François Roussel et fils, fabricants, M. César Lecomte, 39 ans, rue Lafontaine, 4, à Croix, s'est fait une forte contusion au talon droit en montant sur un trottoir dans la cour de la fabrique. Quinze jours de repos. Docteur Barroyer. — A la Brasserie « Union, Roubaix-Tourcoing », un conducteur de bière, M. Séraphin Merlevede, rue Boucher-de-Perthes, 105, a été blessé à la main droite par la chute d'un fût vide. Quinze jours de repos. Docteur Delattre. — A la filature de M. Etienne Motte et Cie, une soigneuse, Mme Zoé Voet, 32 ans, rue de Mouscron, à Herseaux, a été blessée à la main droite par la bavure d'une bague de bobinot. Quinze jours de repos. Docteur Leplat. — Dans le même établissement un bâcleur, Prosper Hautson, 13 ans, rue d'Alger, cour Abd-el-Kader, 8, a été blessé à l'auriculaire droit par une corde de son métier. Vingt-cinq jours de repos. Docteur Bernard. — Un homme de peine de M. Delespierre-Leman fils, camionneur, M. Henri Lejeune, 27 ans, rue de l'Ermitage, cour Billot, 21, a été blessé à la cuisse droite par la chute d'une caisse. Vingt jours de repos. Docteur Lepers.

ENTERREMENT DU VENDREDI 27 DÉCEMBRE. — M. Louis Loridan, dix heures, église Notre-Dame.

CROIX

PRÉLÈVEMENT DE LAIT. — Jeudi matin, M. Joly, commissaire de police, a effectué divers prélèvements de lait qui ont été envoyés à la préfecture pour être soumis à l'analyse.

WASQUEHAL

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. le docteur Barroyer a prescrit 8 jours de repos à M. Gaston Halluin, 26 ans, 21, rue de la Pannerie, à Croix, ouvrier de l'Energie Electrique, qui, par suite d'un faux-pas, a glissé, est tombé et s'est légèrement foulé le pied gauche. — Au même établissement, M. Alfed Mortier, 18, rue des Jardins, à Croix, est tombé sur un tirant en fer, en serrant une valve sur les générateurs, et s'est fait au côté gauche, une forte contusion. 8 jours de repos. Docteur Barroyer. — M. Henri Martens, rue du Beau-Passage, homme de peine au service de MM Verlamme et Deldique, négociants en déchet, rue Marcq-en-Barœul, est tombé d'une caisse et s'est fait fait une entorse au pied gauche. 10 jours de repos. Docteur Liénard.

LANNOY

LYS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à 6 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Louis Boutemy, maire.

Quatorze conseillers sont présents. — Absents : MM. Delgrange, Delannoy, Roger, Dransart, Meurisse et Cornille.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

L'inspection des viandes. — M. le Préfet a avisé l'Administration municipale qu'il ne peut accepter la taxe de un centime par kilo pour l'importation des viandes étrangères et celles provenant de la commune. Or, la taxe pour ces dernières est établie dans la commune à raison d'un demi-centime au kilo.

L'assemblée décide de maintenir le chiffre de un centime au kilo pour les viandes de provenance étrangère et, afin de rester dans la légalité d'accorder l'abonnement aux bouchers de la ville pour l'inspection des viandes.

Dispenses de marchés. — Des devis pour des travaux aux édifices communaux ayant été dépassés, il y a lieu de prendre une délibération pour l'obtention de dispenses de marchés. Il en est ainsi ordonné.

L'éclairage public. — M. Locufier annonce quelques améliorations prochaines dans ce service, notamment à la route de Toufflers.

La ville sera éclairée pendant toute la nuit, le 31 décembre prochain, à l'occasion de la nouvelle année.

La rue du Franc-Bois. — M. le maire déclare avoir reçu une lettre d'un riverain se plaignant du mauvais état de cette voie et demandant qu'il y soit exécuté des travaux de viabilité.

M. Poutomy dit que cette rue n'étant pas reconnue, l'Administration ne peut prendre cette initiative.

Néanmoins, il priera l'agent-voyer, M. Alloy, de dresser un devis établissant le coût des travaux à effectuer, lequel sera porté à la connaissance des propriétaires riverains pour leur demander s'ils consentiraient à participer à la dépense.

La séance publique est levée à 6 heures et demie, et l'assemblée siège à huis-clos pour l'examen de demandes de vieillards ayant trait à l'assistance obligatoire et d'autres concernant les allocations aux réservistes et aux territoriaux.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Des adjudications ont eu lieu jeudi soir à 4 heures, en la mairie. Les opérations étaient présidées par M. Locufier, adjoint.

Entretien des bâtiments communaux pour trois ans à partir de 1908. — 1. Travaux de peinture et vitrerie : adjudicataire, M. Cracco ; 2. Charpente et menuiserie : cette adjudication échoit à M. Alfred Cnudde ; 3. Maçonnerie : Mme Vve Joveneaux est déclarée adjudicataire.

Bureau de bienfaisance. — Fourniture de pain aux indigents durant l'année 1908. M. Oscar Salembier est adjudicataire moyennant un rabais de 2 centimes 1/2 au kilog sur la taxe de Lille.

TOUFFLERS

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira en session extraordinaire à la mairie le dimanche 29 décembre, à onze heures et demie du matin. Ordre du jour : 1. Approbation de l'abonnement des bouchers ; 2. Conseil de prud'hommes : délibération ; 3. Réservistes-territoriaux : allocations, règlement ; 4. Constitution d'un fonds communal de chômage : nomination d'une Commission ; 5. Examen de diverses demandes de pensions de vieillards.

La veille 28 décembre, à huit heures un quart du soir, la Commission administrative du Bureau de bienfaisance se réunira en séance privée.

LEERS

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Jeudi soir, à six heures et demie, a eu lieu, à la Mairie, une adjudication pour la fourniture du pain et du charbon au Bureau de bienfaisance, en 1908.

Pour la fourniture du pain, trois soumissionnaires se sont présentés MM. Delbrouck et Spriet ont offert un rabais de 0 02 c. au kilogramme sur la taxe de Lille, et M. Decalonne un rabais de 0.03 c. Le rabais n'ayant pas été jugé suffisant, il a été procédé à un second tour ; M. Decalonne, seul soumissionnaire, a offert un rabais de 0.04 c. et a été déclaré adjudicataire.

Pour la fourniture de charbon, un seul soumissionnaire s'est présenté, M. Narcisse Dhulst, avec un rabais de 0 fr. 25 à l'hectolitre sur le prix courant. Il a été déclaré adjudicataire.

UN INCENDIE. — Mercredi soir, vers huit heures, un incendie a éclaté à l'étage de l'estaminet du « Progrès », tenu par Mme veuve Delhaye, à côté du nouveau Bureau des douanes, près la frontière de Leers-Nord. Mme Delhaye se trouvait dans la salle d'estaminet avec ses deux filles, un de ses fils, et quelques clients, lorsqu'elle entendit la chute d'un objet sur le plancher. Croyant que ce bruit était produit par le chat, elle n'y prêta pas autrement attention ; mais, bientôt, il lui sembla entendre un crépitement de flammes. Elle se dirigea vers l'escalier ; à peine la porte en était-elle ouverte, que la fumée l'aveugla et elle dut se retirer en hâte. Les secours furent rapidement organisés et, après une heure d'efforts intelligents des voisins et des douaniers, on parvenait à se rendre maître du feu. On suppose que l'incendie a éclaté par suite d'une fissure qui se trouvait à la cheminée au ras du plancher. *Deux lits* complets, quantité d'effets d'habillement et de lingerie sont brûlés. Les dégâts, y compris ceux de l'immeuble, sont estimés environ 1.600 francs. Il y a assurance.

MORT SUBITE. — Mercredi, vers sept heures du soir, un domestique de la ferme Stock frères et sœurs, au Vert-Bois, entrait à l'estaminet Tjantele, près de la ferme ; il venait de demander une consommation lorsqu'il s'affaissa près du comptoir. Relevé aussitôt et malgré tous les soins qui lui furent prodigués, le malheureux ne donna plus signe de vie. Il venait de succomber de la rupture d'un anévrisme. Le défunt, Désiré Willequet, était âgé de 64 ans.

PARDESSUS ET COMPLETS
faits pendant la morte-saison
Ne pas confondre avec la confection **50 fr.** Façon très soignée. Tissus 1re qualité.
Mme PAUL, 13, rue du Sec-Arembault, Lille.
On peut s'adresser 3, rue de la Gare, Roubaix. 39379

WATTRELOS

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET DES PIGEONS VOYAGEURS. — Il est rappelé aux propriétaires, que les déclarations de chevaux et des pigeons voyageurs doivent être faites à la mairie, avant le 31 courant, dernier délai.

A « LA GAULOISE ». — La société de gymnastique « La Gauloise » donnera son banquet annuel dimanche prochain, 29 courant, à 2 heures, au siège de la société, café Varasse, Grande Place.

LA FRAUDE. — MM. Delemer Auguste et Becquet Henri, préposés des Douanes, à Roubaix, étant de service à la carrière Hutin, ont arrêté Julien Vanchooriste, 23 ans, marchand de journaux, né et domicilié à Roubaix, rue de Tourcoing, 160, qui était porteur de 10 kilos de café vert, valeur 30 francs.

Le sous-brigadier Dumoulin Henri et le préposé des douanes Lourent Arthur, de la brigade de Roubaix-Gauche, ont arrêté Parent Fernand, 18 ans, rattacheur, né à Tourcoing, domicilié à Roubaix, rue des Longues-Haies, cour Rondelle, qui était porteur de 60 boites d'allumettes, d'une valeur de 20 francs 70.

— MM. Formez Louis, Stemperaert Pierre et Fontaine Achille, préposés des Douanes, de Tourcoing-Mobile, étant de service au sentier Squedin, ont arrêté Auguste Verstraete, 14 ans, appréteur, né et domicilié à Roubaix, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 3, qui était nanti de café vert d'une valeur de 18 francs.

— MM. Ciattoni Antoine et Darras Jean, préposés des douanes de la rue de Leers, étant de service dans la pâture Collin, ont arrêté Marcel Demolin, 20 ans, né et domicilié à Paris, rue du Vert-Bois, 49, qui était porteur de 80 boites d'allumettes d'une valeur de 81 francs.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage Leclercq-Dupire, Coursier Edouard, 64 ans, demeurant à Wattrelos, s'est blessé au bras et au pied gauche en manœuvrant un treuil. 6 jours de repos.

TOURCOING

LE BUDGET COMMUNAL POUR 1908

Il est bien fait — L'illusion. — Les prévisions exagérées

L'examen du budget communal primitif pour l'exercice de 1908, tel qu'il a été présenté, vendredi soir, au Conseil municipal, appelle quelques considérations. Tout d'abord, il convient de reconnaître que ce budget est très habilement fait. En un sens, ce budget, y compris le rapport du maire qui y est joint, est un morceau admirable. Nous écrivons cela, sans ombre d'ironie, parce que l'un et l'autre document sont conçus de telle sorte qu'ils peuvent, au premier abord, faire illusion sur l'état réel de la situation financière de notre ville. C'est bien la préoccupation principale assurément qui a dû guider l'Administration municipale. Et il est bien évident qu'elle n'est pas arrivée à ce résultat de premier jet. Le budget primitif atteste un travail sérieux et un travail considérable.

Dans la situation actuelle, ce n'est pas sans de grands et pénibles efforts qu'on pouvait offrir un budget en équilibre. Or, le budget se tient. Il se boucle même, on le sait, par un excédent de recettes qui, pour n'être pas très appréciable, sauvegarde tout de même honorablement les apparences.

Ceci dit, il n'est pas impossible qu'en voulant masquer, adroitement, très adroitement, la situation financière, l'Administration municipale n'ait pas fini par se leurrer elle-même, bel et bien. M. le maire dit dans son rapport : « Vous apprécierez que notre situation n'a rien d'anormal et que, moyennant la faible contribution réclamée à titre de compensation du déchet que nous a fait subir le dégrèvement des boissons hygiéniques (il s'agit de la taxe sur la propriété bâtie), la ville sera en excellente situation pour achever l'œuvre à laquelle vous vous êtes consacrés avec nous ».

Lorsqu'il écrit cela, M. le maire se suggestionne et essaie de se persuader lui-même. Sans doute, comme nous le disions plus haut, M. le maire avec un peu d'optimisme, y arrive-t-il et c'est pourquoi il déclare : « Nous éviterons toute digression sur la situation financière de la Ville qui sera abordée plus utilement dans quelques semaines, à propos de l'emprunt qui devra être contracté en vue de poursuivre les travaux en cours et d'entreprendre ceux dont l'utilité et l'urgence ne sont plus contestables ». Ces réserves-là sont sages, car il aurait été bien malaisé à M. le maire d'insister sans risques pour son administration.

En effet, à regarder d'un peu près les divers chapitres des recettes et des dépenses, on arrive, sans apporter dans cette étude le moindre parti-pris, à des conclusions moins assurées que celles de M. le maire.

Certes, il n'entre pas dans notre projet de détailler un par un les 176 numéros d'ordre qui composent le budget. Ce serait un travail long et fastidieux. Mais il convient, d'une façon générale, d'accuser que l'on va vers le déficit si on n'y prend garde à bref délai. De plus en plus, il devient urgent de faire attention et de n'engager de dépenses qu'à bon escient.. Nous n'ignorons pas qu'il y a eu, dans les recettes des mécomptes qui ne sont pas imputables à la façon de gérer les finances. L'application de la loi sur les boissons hygiéniques a causé des dépressions dans les recettes ; c'est entendu. Les charges d'assistance et d'hygiène sont plus lourdes, assurément. Mais il faut savoir prévoir exactement et nous entendons par là inaugurer un autre système financier qui répondrait mieux à la réalité des faits. Ainsi, les chiffres prévisionnels du budget sont généralement exagérés. A quoi bon ? C'est un subterfuge. L'équilibre existe sur le papier ; en fin d'année, on a des surprises désagréables. Il serait peut-être plus sage d'atténuer les chiffres des prévisions et ne pas escompter des ressources incertaines, voire improbables.

Un exemple. A l'abattoir, on relève le chiffre, mais la plus-value peut fort bien n'être que temporaire. On majore aussi la recette pour l'établissement des bains. Est-il prouvé que le bénéfice croitra comme on le désire. Ainsi de suite.

Et puis, il y a des aventures comme le collège de jeunes filles, pour ne rien dire du Palais du Commerce, qui engloutissent beaucoup d'argent. L'emprunt y pourvoiera. Mais il vaut mieux suffire aux *dépenses par la voie des ressources ordinaires.* L'emprunt est toujours chose anormale et un pis aller. Alors, on arrive à un excédent de budget qui décroit de plus en plus et qui, tel qu'il est sur un chiffre de 4 millions et demi, est insuffisant.

On pourrait, en fin de compte, faire au budget communal les mêmes critiques qu'au budget national.

LA FÊTE DES JARDINS OUVRIERS. — L'œuvre si populaire des jardins ouvriers, va tenir prochainement sa réunion générale annuelle. Cette réunion aura lieu cette année dans la grande salle du cercle, 104, rue de Menin, dimanche prochain, 29 décembre, à quatre heures et demie de l'après-midi.

La séance organisée comprendra outre un rapport sur la culture des jardins pendant l'année écoulée, une série de chants de circonstance. Ensuite d'intéressantes projections des jardins ouvriers et en particulier des jardins ouvriers de Tourcoing, passeront devant les yeux des spectateurs qui peut être reconnaîtront des personnes connues et aimées.

La séance se terminera par la distribution des récompenses attribuées aux jardiniers après un examen minutieux qui a été fait à deux reprises par deux horticulteurs dévoués de notre ville MM. Baratte et Duquesne.

Nous ne doutons pas du succès de cette soirée qui vient couronner une année de travail fécond pour l'œuvre des jardins ouvriers de notre ville.

LA LIGNE DES ORIONS. — La ligne des tramways dite des Orions est aujourd'hui complètement terminée. Les fils de trolley sont posés et la ligne est en état d'être exploitée. Dans quelque temps, si la commission chargée de la réception de la ligne vient l'examiner et la reconnaître propre à l'exploitation, les tramways desserviront le populeux quartier des Orions.

Deux voitures feront le service en quinze minutes de la place Saint-Christophe à la rue des Orions. Souhaitons que la mise en exploitation ait lieu pour le 1er janvier prochain.

CHEZ LES EMPLOYÉS DE LA CONDITION PUBLIQUE. — Les membres de l'association amicale des employés de la Condition Publique, ont fêté l'anniversaire de leur association en un banquet qui a eu lieu mardi 24, chez M. Petit-Warhem, place Thiers.

Au dessert, de chaleureux vivats furent chantés aux membres honoraires et protecteurs de l'Association, ainsi qu'à M. Bonte, directeur de l'établissement. M. Bonte empêché d'assister à cette fête amicale, avait témoigné son attachement à ses humbles collaborateurs. Au cours de la soirée, où la plus grande gaieté ne cessa de régner MM. Jean Desrumaux, Heulot, et Despinoy, charmèrent l'assistance par des romances de circonstance.

MORT SUBITE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Jeudi matin, vers six heures, un trieur, M. Henri Marafin, 66 ans, rue de la Blanche-Porte, 77, passait rue d'Alsace, aux Francs, lorsque soudain il s'affaissa, un passant, M. Jean-Baptiste Descamps, peigneur, rue de l'Amiral Courbet 87, le releva et le transporta chez M. Dubois, rue d'Alsace 76. M. le docteur Elie Decherf, mandé, ne put que constater le décès, attribué à une embolie.

Mme Marafin, née Angélique Agache a été prévenue avec ménagement de la mort de son mari par M. Moulines, commissaire de police du 2e arrondissement.

Le corps du défunt a été conduit à son domicile par une voiture des pompes funèbres.

UN ARBRE DÉRACINÉ PAR UN CAMION. — Dans la matinée de jeudi, vers dix heures et demie, M. Alfred Vanest, 49 ans, domestique chez M. Lorthiois-Leurent, fabricant de tapis, rue du Petit-Village, passait rue du Midi, conduisant un camion. A l'angle de cette rue et de la place Thiers le cheval eut peur d'un tramway qui passait et se cabra. Il se jeta sur un arbre qui fut déraciné, puis d'une ruade brisa l'avant train du camion, M. Vanest fut en outre projeté du véhicule sur le sol. Dans sa chute il ne se fit heureusement aucune blessure.

DETTE A PAYER. — Le sous-brigadier de sûreté Lecofette, a mis en état d'arrestation jeudi après-midi, rue Nationale, Eugène Delcroix, 42 ans, trieur, rue de l'Epine. Pour non paiement d'une amende de vingt cinq francs, prononcée pour ivresse, par le tribunal de Lille, le 22 mai dernier, Delcroix devra passer deux jours en prison. Il a été transféré à Lille.

UNE CHUTE. — Au tissage de M. Jourdain-Defontaine fils, un tisserand M. Adolphe Vandenbogarde, 17 ans, rue de Bousbesques 32, à Roncq était occupé à nettoyer son métier, lorsque soudain il fit une chute. M. le docteur Golissot, appelé à lui donner des soins, a constaté au pied droit, une entorse qui a amené un gonflement assez prononcé. Un repos de trois semaines a été prescrit.

UNE REGRETTABLE AFFAIRE. — Jeudi matin, M. Moulines, commissaire de police, a reçu la plainte d'une jeune fille, Clara Leman, 16 ans, doubleuse, rue du Petit-Village, 82.

La plaignante a déclaré que dans la soirée de Noël, en revenant de chez son oncle, M. Gustave Leman, marchand de chiffons, rue du Jambon, à La Marlière, comme elle passait vers onze heures, rue de Menain, elle rencontra le sieur Joseph Fleurman, ouvrier peintre. Celui-ci aurait fait à la jeune fille des propositions déplacées, et comme il était repoussé, il l'aurait empoignée. D'une main il l'aurait baillonnée, pendant qu'il essayait de faire subir d'odieuse violences à Mlle Leman. Comme elle se débattait, Fleurman l'aurait terrassée. Au cours de la lutte elle dit avoir perdu ses peignes et épingles à cheveux, et avoir eu ses vêtements déchirés.

Fleurman, sujet belge, né à Bruges, a nié les actes qui lui étaient reprochés. Il s'est contenté, dit-il, d'embrasser Mlle Leman.

M. Moulines ayant reçu ces déclarations contradictoires, a laissé Fleurman en liberté. Il a adressé un rapport de l'affaire au Parquet qui statuera.

VAGABONDAGE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'agent de police Boissot a donné la chasse, rue de la Gare, à deux jeunes gens qu'il avait aperçus embusqués dans l'encoignure d'une porte-cochère. Il réussit à arrêter un des deux rôdeurs. C'est un sieur Jules Prévost, 18 ans, né à Mouscron, dégorgeur, sans domicile fixe. Jeudi matin, Prévost a été interrogé par M. Moulines, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a maintenu son arrestation. Le jeune vagabond a été transféré à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de MM. Motte frères, rue des Piats, un bâcleur, M. François Debot, 15 ans, rue des Girondins, s'est blessé au pouce gauche en nettoyant des bobinots. Docteur Debuchy ; huit jours de repos. — Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, un homme de peine, M. Evrard Surmont, 62 ans, rue Saint-Roch, a été contusionné au thorax par un coup de volant. Docteur Delegrange ; huit jours de repos. — Au même établissement, un peigneur, M. Camille Pollet, 19 ans, rue Magenta, 67, a été blessé au médius droit par une dent de peigne. Docteur Montaigne ; quinze jours de repos. — Chez M. Charles Odoux, fondeur, rue de la Latte, 65 un manœuvre, M. Prosper Vandaele, 21 ans, rue de Menin, en tombant s'est fait une entorse au cou de pied droit. Docteur Bonte ; douze jours de repos.

MOUVAUX

RÉUNION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE AUX FRANCS. — Aujourd'hui 27 décembre, à huit heures du soir, aura lieu la réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique. M. l'abbé Leleu, directeur de la Jeunesse Catholique de Tourcoing et de ses cantons, prendra pour la première fois contact avec le groupe paroissial de Saint-François. Le conférencier exposera le programme de la Jeunesse Catholique avec toute la compétence qu'on lui connaît. On peut s'attendre à un nombreux auditoire. La salle sera bien chauffée.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — Voici les résultats des adjudications qui ont eu lieu jeudi à la mairie de Mouvaux :

Elouage. — 1908, 1909, 1910 : Mme Vve Vancoille, 14,30 % de rabais.

Charbon. — M. Lefrançois, de Tourcoing, est déclaré adjudicataire à raison de 25 fr. 75 la tonne.

CANTINES SCOLAIRES. — *Viande.* — Adjudicataire, M. Albert Drame, boucher, rue de Lille, à Mouvaux, 1.59 le kilog.

Bière. — M. Mulliez frères, à Tourcoing, à 9 fr. 55 l'hectolitre.

HOSPICES. — *Pain.* — M. Jean Lepers, boulanger à Mouvaux, rue de Roubaix, à raison de 23 fr. 99 les 100 kil. de pain blanc, et 24 fr. 99 les 100 kil. de pain de ménage.

Viande. — M. Louis Six, boucher, rue Mirabeau, à Mouvaux, 1 fr. 24 le kil. de bœuf ; 2 fr. le kil. de lard à rôtir, et 2 fr. le kil. de veau.

Epiceries. — M. Bossut-Bues, épicier, place Faidherbe, à Roubaix, avec un rabais de 1 fr. 50 pour cent.

Lait. — M. Désiré Philippot, cultivateur à Mouvaux, 22 fr. l'hectolitre.

Lait battu. — 4 fr. l'hectolitre.

Beurre et œufs. — M. Alfred Demeyer, à Tourcoing : beurre, 2 fr. 33 le kil. ; œufs, 8 fr. 15 le cent.

Bière. — M. Declerck-Calonne, brasseur à Hem, 9 fr. 43 l'hectolitre.

LILLE

DEUX TRAMWAYS AUX PRISES. — Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, un car F. venant de Roubaix, s'est rencontré, par suite d'une avarie d'aiguille, rue de Roubaix, en face de la maison Foubert, avec un autre car F. venant de Lille. Les deux lourds véhicules se sont fait réciproquement de graves blessures. Le car F. venant de Lille a son avant complètement défoncé, et celui venant de Roubaix a sa remorque démolie. Un enfant de 4 ans, Léon Renaud, demeurant avenue Verdi, à La Madeleine, qui se trouvait dans cette dernière voiture, a été blessé assez grièvement au front.

LILLE LA NUIT. — Une violente querelle a éclaté, à propos d'un reglement de compte, au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans un restaurant de la rue des Oyers, entre la tenancière de l'établissement et deux consommateurs, sujets allemands. Des injures, les antagonistes en vinrent aux mains et se livrèrent à un pugilat en règle. Les chopes et les verres servirent de projectiles et le sol fut bientôt jonché de débris. L'arrivée de la police mit heureusement fin à la lutte et les contrevenants se virent dresser procès-verbal.

— Vers la même heure, des étudiants réveillonnant dans un café du centre, cherchèrent querelle à de paisibles consommateurs. Une rixe s'en suivit, au cours de laquelle maints horions s'échangèrent. Des agents vinrent bientôt rétablir l'ordre et tout rentra dans le calme.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE. — Mgr le chancelier, Mgr le recteur, M. le pro-recteur, M. le vice-recteur et M. le secrétaire général des Facultés catholiques s'excusent de ne pas faire d'échange de visites et de cartes à l'occasion de la nouvelle année.

ANNŒULLIN

UN SCANDALE PROVOQUÉ PAR UN LIBRE-PENSEUR. — Une jeune femme gravement malade s'était confessé, lundi, avec l'intention de recevoir la communion le lendemain. Mardi, vers sept heures du matin, un prêtre vint lui apporter le Saint-Sacrement. Mais le mari, un fougueux socialiste, barrait l'entrée de la demeure et défendit au prêtre l'accès de sa demeure. Cette attitude de la part d'un libre-penseur a été sévèrement commentée par les habitants d'Annœullin.

NICE *Hôtel de la Méditerranée.* Maison de 1er ordre sur la Promenade des Anglais. — Ecrire pour plan et tarif. 648

Communications

ROUBAIX. — Comité de défense des fils de Belges nés en 1884. — Réunion samedi 28 décembre, à huit heures un quart du soir, chez Dominique Rousseau, rue de l'Alouette. Cette réunion, au cours de laquelle doivent être liquidés tous les comptes, sera très probablement la dernière.

— **Union des Travailleurs.** — Répétition samedi soir, à huit heures et demie.

— ***Fanfare Delattre.*** — *Congés pour les répétitions du 27 décembre et du 3 janvier prochain.*

— **Avis aux « pinchonneux ».** — Une réunion aura lieu dimanche 29 décembre, chez M. Calonne, 14, rue Turgot.

— **L'Amicale des Rentreurs.** — Assemblée générale dimanche 29, à quatre heures du soir, chez M. Carlos Cuvelle, rue de l'Alma, 190. Vote des nouveaux sociétaires ; compte-rendu financier ; vote d'une Commission de contrôle.

— **Société de secours mutuels des anciens sous-officiers français.** — Assemblée générale du quatrième trimestre, dimanche prochain, 29, à quatre heures et demie du soir, au Café Delattre. L'ordre du jour intéressant tous les sociétaires, par suite du rapport de la Commission des finances, pour le règlement des comptes de fin d'année, tous les sociétaires se feront un devoir d'y assister.

WATTRELOS. — Musique Municipale. — Demain samedi, 28 décembre, à neuf heures du soir, répétition générale.